



**SELARL BERNASCONI, ROZET, MONNET-SUETY,
FOREST, DE BOYSSON**
Avocats Associés
9 av. Alsace Lorraine
01000 BOURG EN BRESSE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UNE MAISON D'HABITATION SISE A ARTEMARE (01510) 1 CHEMIN DU MARTINET

Sur la Commune de ARTEMARE (01510), Lieudit « YON », 1 Chemin du Martinet, une maison d'habitation, cadastrée :

Section B numéros 501 et 502, lieudit « YON », pour 04a 45ca et 06a 20ca, Ancien presbytère blotti contre la paroi rocheuse. Entouré d'un jardin étagé, en terrasse et d'un verger en escalier.

Au rez-de-chaussée : entrée et deux caves

1er étage : salle à manger, cuisine, salon, réserve et WC

2nd étage : palier, 3 chambres, dressing, salle de bains

Un grenier

Superficie : 173,30 m² Chauffage au bois

Le bien est loué (bail non fourni)

SUR LA MISE à PRIX DE 29.000 € OUTRE CHARGES

**ADJUDICATION le MARDI 18 JUIN 2019 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE - 01000 BOURG EN BRESSE**

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE où il a été déposé.

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de l'Ain, de 10% du montant de la mise à prix - minimum de 3.000 €

POUR EXTRAIT
ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI ROZET
MONNET-SUETY FOREST DE BOYSSON

CA 47011 09/05/19

Eco de l'Ain - n° 12230 du 09/05/2019